

Avril 2025

Rénovation écoénergétique des logements canadiens :

| Rapport d'état n° 2



Green Communities Canada

Green Communities Canada (GCC) est un organisme de bienfaisance national à but non lucratif à la tête d'un mouvement communautaire de premier plan pour l'action climatique depuis 1995. Avec plus de 50 organisations membres et partenaires à travers le Canada, GCC partage des ressources, co-crée des programmes et fait progresser les changements transformateurs et équitables. Pour plus d'informations, visitez GreenCommunitiesCanada.org ou écrivez à info@greencommunitiescanada.org

Les activités de Green Communities Canada s'articulent autour de trois grands thèmes liés à l'impact du changement climatique : la mobilité durable, l'efficacité énergétique résidentielle telle que définie par le programme ÉnerGuide[®], et l'infrastructure verte.

GCC est le chef de file incontesté en matière de programmes communautaires d'efficacité écoénergétique. Depuis plus de 25 ans, nous élaborons et mettons en place des programmes de rénovation écoénergétique, notamment l'essai pilote du service d'évaluation ÉnerGuide[®] du gouvernement du Canada, et la conception de programmes ontariens de réduction des dépenses en électricité et en gaz naturel encourues par les ménages à faible revenu. Nos organisations membres et leurs conseillers en efficacité énergétique collaborent chaque jour avec les propriétaires et les entrepreneurs à la mise en place d'un large éventail d'initiatives de rénovation écoénergétique, et nous sommes intimement liés à l'expérience de ces personnes qui travaillent en première ligne de l'action climatique.

En 2022, GCC a reçu un financement de trois fondations philanthropiques en vue de lancer son programme Deep Energy Retrofit. Le programme a pour objectif d'élaborer et de diffuser des ressources éducatives accessibles au public, de lancer des initiatives de formation de soutien et d'effectuer des recherches sur les produits offerts pour favoriser des rénovations écoénergétiques ambitieuses, équitables et généralisées, et de permettre aux collectivités canadiennes de se doter rapidement d'outils et de la capacité requise pour accélérer le rythme du changement.

Auteurs du rapport : Kai Millyard et Jared Kolb

Conception : Frolic Design

©2025: Green Communities Canada

¹ ÉnerGuide[®] est une marque officielle de Ressources naturelles Canada et est utilisé avec permission.

Avec le soutien de :



Message de Brianna Salmon, directrice générale



L'année 2024 a marqué un tournant pour le secteur de l'amélioration énergétique résidentielle au Canada.

En novembre 2023, nous avons publié notre premier rapport d'état national sur la rénovation écoénergétique des logements canadiens. Rétrospectivement, il apparaît que la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (SCMPV) a connu un succès retentissant. La SCMPV a entraîné une explosion des activités de rénovation à l'échelle locale qui a poussé un demi-million de Canadiens à demander une aide financière pour soutenir l'amélioration énergétique résidentielle. Le mois de novembre 2023 a également coïncidé avec l'annonce par le gouvernement fédéral de l'annulation du programme à mi-parcours.

Ce premier rapport mettait en évidence les conclusions et les tendances importantes du secteur et recommandait plusieurs initiatives politiques visant à promouvoir l'amélioration énergétique résidentielle et à encourager davantage de propriétaires à investir dans des rénovations générant plus de 50 % d'économies d'énergie.

Nous maintenons ces recommandations, mais la situation a changé. Le SCMPV n'existe plus et nous sommes confrontés à des vents économiques contraires de plus en plus forts au sud de la frontière.

Les enjeux de l'amélioration énergétique résidentielle demeurent les mêmes : pour les propriétaires, ces rénovations sont coûteuses et comportent de nombreux désagréments.

Les incitatifs financiers, en particulier sous la forme de subventions non remboursables, sont l'un des instruments les plus puissants de notre boîte à outils politique pour soutenir la transformation du parc immobilier du Canada.

Dans ce contexte, nous sommes heureux de publier le présent rapport d'état national 2025, qui contient des conclusions importantes de l'année écoulée ainsi que de nouvelles recommandations visant à inciter le pays à soutenir l'emploi, l'abordabilité et la durabilité environnementale.

Nous sommes reconnaissants à la Fondation McConnell, à la Fondation familiale Trottier et à la Fondation Peter Gilgan pour leur soutien continu à notre mission de promouvoir l'amélioration énergétique résidentielle dans tout le pays. Nous remercions également plusieurs organismes de service ÉnerGuide® pour leur soutien au présent rapport, notamment City Green Solutions en Colombie-Britannique et Thermalwise en Nouvelle-Écosse, ainsi que Ressources naturelles Canada pour avoir fourni les données dont nous nous sommes servis pour l'analyse. Nous prenons bien sûr la responsabilité de toute erreur éventuelle.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brianna Salmon'.

Brianna Salmon
Directrice générale



Table des matières

Message de Brianna Salmon, directrice générale	1
Résumé	3
Introduction	5
La montée et le déclin de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes	6
Résultats à ce jour	7
Fin de la subvention pour des maisons plus vertes, et maintenant?	15
Objectifs et recommandations	18
Annexe	19



Résumé

La Subvention pour des maisons plus vertes stimule l'action et le secteur des améliorations énergétiques résidentielles

Pour aider le Canada à atteindre son objectif de réduction des gaz à effet de serre, Ressources naturelles Canada a lancé en 2021 la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (SCMPV), soutenue par le système de cote ÉnerGuide®, déjà bien établi, et un budget de 2,6 milliards de dollars. La Subvention canadienne pour des maisons plus vertes a connu un grand succès en stimulant les rénovations, un demi-million de Canadiens ayant demandé la subvention de 5000 \$ en janvier 2024. Selon les estimations du gouvernement fédéral², le programme aurait jusqu'à présent eu les effets suivants :

- **Création d'emplois au pays :** le programme a soutenu plus de 75 000 emplois dans l'économie de la rénovation, allant de la fabrication canadienne à la construction, en passant par la vente, la vérification, les technologies propres et les services financiers.
- **Offre de logements plus abordables :** des économies de 386 \$ par ménage et par an sur les factures d'énergie. En supposant des taux semblables pour les autres bénéficiaires, le programme permettra à un demi-million de ménages canadiens de réaliser des économies de 3,8 G\$ sur une période de 20 ans. Par conséquent, outre les réductions de gaz à effet de serre qu'il génère, le programme se traduira par une réduction des factures d'énergie des Canadiens supérieure aux coûts qu'il engendre.

- **Réduction des émissions de combustibles fossiles :** jusqu'à présent, le programme de Subvention pour des maisons plus vertes a permis d'éliminer l'équivalent de 205,318 voitures polluantes en améliorant l'efficacité énergétique des logements et en réduisant la dépendance à l'égard des combustibles fossiles pour l'énergie d'usage domestique.

Fin de la Subvention pour des maisons plus vertes

En février 2024, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il mettrait fin à la SCMPV, bien avant son terme prévu de sept ans. Dans sa déclaration officielle, le gouvernement explique que le budget est sur le point d'être épuisé, les montants moyens des subventions versées ayant été plus élevés que prévu. Le programme a été décrit comme victime de son propre succès.

Bien qu'elle ait connu certains problèmes, la SCMPV a suscité un volume étonnant d'activités dans le secteur du bâtiment à l'échelle nationale, et ce en très peu de temps. Le programme a incité 5 % des ménages canadiens à rénover leurs maisons, réduisant ainsi leurs factures d'énergie et les émissions de combustibles fossiles tout en stimulant l'emploi dans tout le pays.

Comme nous le décrivons plus loin, l'amélioration énergétique résidentielle s'est effondrée depuis la disparition de la SCMPV.



L'enjeu de la modernisation reste d'actualité

Sur environ 12 millions de foyers au Canada, la SCMPV aura incité l'amélioration de 500 000 d'entre eux sur une période d'environ 5 ans lorsqu'elle sera achevée. Il reste donc plus de 11 millions de logements à rénover dans tout le pays.

Les modifications apportées aux codes du bâtiment pourraient permettre de respecter les normes pour les nouveaux logements carboneutres d'ici le début des années 2030, mais ceux-ci ne représentent qu'une petite fraction du parc immobilier existant. Seul un programme soutenu comme la SCMPV est susceptible d'insuffler le rythme et l'ampleur nécessaires pour la rénovation des habitations canadiennes existantes afin de réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et d'offrir des logements sains, confortables et abordables pour les générations à venir.

Ce rapport analyse les données de plus de 600 000 améliorations énergétiques résidentielles entreprises au Canada entre 2020 et 2024 et documentées à l'aide du système de cote ÉnerGuide® (SCE). Le SCE est un système d'évaluation énergétique des maisons reconnu à l'échelle nationale et utilisé dans le cadre de nombreux programmes d'efficacité énergétique au Canada. Il fournit une mesure normalisée de la performance énergétique d'une maison,

chaque conseiller en efficacité énergétique aidant le propriétaire à comprendre comment sa maison consomme de l'énergie et à identifier les points à améliorer.

La base de données du SCE nous permet de comprendre l'impact de mesures politiques telles que la SCMPV, que nous examinons en détail plus loin. Les données nous amènent à formuler une recommandation globale : le Canada doit prendre un nouveau départ dans son approche visant à motiver l'amélioration énergétique résidentielle.

Green Communities Canada recommande de lancer un nouveau programme national de rénovation avec trois objectifs clés qui auraient des avantages durables :

1. Rénover 12 millions de logements au Canada d'ici à 2050 pour les rendre plus sobres en carbone et plus résistants aux effets des changements climatiques;
2. Créer une économie nationale de la rénovation forte et dynamique;
3. Rendre le coût de l'énergie d'usage domestique plus abordable pour tous les Canadiens.

Introduction

Les Canadiens dépendent de leur logement pour leur fournir confort, abri et sécurité. Nous partageons tous une grande maison : la Terre. Notre consommation de combustibles fossiles et la destruction des habitats naturels rendent notre demeure commune moins sûre.

Au cours de l'année écoulée, les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les tempêtes de grêle, les ouragans et les inondations ont continué à faire des ravages. L'exemple récent le plus frappant est peut-être le feu de forêt qui a détruit un tiers de la ville de Jasper, en Alberta, en 2024.

Outre les pertes humaines, les dommages financiers sont résumés ainsi par le secteur canadien de l'assurance : au cours des 25 années précédant 2008, les indemnités versées en cas de catastrophe météorologique s'élevaient en moyenne à 400 M\$ par an³. Entre 2001 et 2010, les assureurs canadiens ont enregistré en moyenne 701 M\$ par an de pertes liées aux phénomènes météorologiques violents. En 2023, ce chiffre a quadruplé pour atteindre 3 G\$⁴ et a encore plus que doublé l'année dernière pour atteindre 8 G\$⁵.

Des estimations mondiales récentes suggèrent que les changements climatiques des 20 dernières années ont entraîné des dommages d'au moins 865 G\$⁶.

La crise climatique affecte nos vies aujourd'hui et continuera de s'aggraver. Les questions auxquelles nous sommes confrontés concernent la manière dont nous investissons dans un avenir durable dans l'immédiat et les moyens de renforcer notre résilience en prévision des temps difficiles qui s'annoncent.

La législation et le plan de protection contre les changements climatiques canadiens sont motivés par l'objectif de parvenir à des émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) nulles d'ici à 2050. Les données publiées à la fin de l'année dernière par l'Institut climatique du Canada montrent que les émissions du pays sont aujourd'hui inférieures de 8 % aux niveaux de 2005, soit une baisse de moins d'un demi pour cent par an⁷. Nous progressons, mais pas assez rapidement. À moins de 25 ans de l'échéance de 2050, les émissions doivent diminuer d'environ 4 % par an.

Le rapport de l'Institut climatique du Canada a observé que les émissions du secteur résidentiel commencent à diminuer et attribue cette évolution, du moins en partie, aux politiques et aux initiatives de modernisation des bâtiments⁸. La rénovation des logements canadiens reste une priorité urgente pour atteindre nos objectifs pour 2050.

3 *Marissa McGillivray, Insights into the impact of extreme weather trends in Canada on homeowners insurance profitability and consumers, Statistics Canada, May 15, 2024.*

4 <https://www.abc.ca/news-insights/news/severe-weather-in-2023-caused-over-3-1-billion-in-insured-damage>

5 <https://www.abc.ca/news-insights/news/2024-shatters-record-for-costliest-year-for-severe-weather-related-losses-in-canadian-history-at-8-5-billion>

6 *Insure Our Future, 2024 Scorecard on insurance, climate change, and the energy transition, December 2024.*

7 <https://440megatonnes.ca/insight/2023-national-emissions-modest-decline/>

8 *Canadian Climate Institute, 2023 emissions estimate shows modest decline, but oil and gas emissions undermine progress, September 2024.*

La montée et le déclin de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

C'est en mai 2021 qu'a été lancée la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (SCMPV). Le programme offrait aux propriétaires jusqu'à 5000 \$ de subventions pour la réalisation d'améliorations particulières. La réponse a été extraordinaire dès le lancement du programme : des dizaines de milliers de personnes s'y sont inscrites dans les premiers jours. Une première évaluation permettait aux propriétaires d'obtenir une cote énergétique pour leur habitation et de connaître les recommandations d'un conseiller en efficacité énergétique quant aux améliorations à apporter. Une fois les travaux terminés, le conseiller en efficacité énergétique revenait pour confirmer que la rénovation avait bien été effectuée et accorder une prime d'encouragement.

La Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (SCMPV) était le programme phare du Canada pour la rénovation résidentielle. Grâce au système de cote ÉnerGuide® (SCE), la SCMPV fournissait une infrastructure fiable de conseillers en efficacité énergétique, de normalisation et de suivi des données. L'utilisation du SCE a permis à d'autres entités (telles que les provinces, les services publics et les municipalités) de greffer leurs propres programmes et leurs propres priorités sur la SCMPV. En 2023, plus de 100 programmes de ce type étaient en place.

La Subvention canadienne pour des habitations plus vertes (SCMPV) disposait d'un budget de 2,6 G\$ pour soutenir 700 000 rénovations sur une période de sept ans. Cela représente environ 100 000 rénovations par an. À ce rythme,

il faudrait plus d'un siècle pour rénover les quelque 12 millions de logements au Canada qui nécessitent une amélioration de leur efficacité énergétique. Il ne reste plus que 25 ans pour atteindre l'objectif de zéro émission nette au Canada, et près de 500 000 rénovations sont nécessaires chaque année.

Cependant, en novembre 2023, la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (SCMPV) a été brusquement annulée. Le gouvernement fédéral a déclaré qu'en raison de la popularité et du succès du programme, le budget était entièrement épuisé et que le programme serait clôturé.



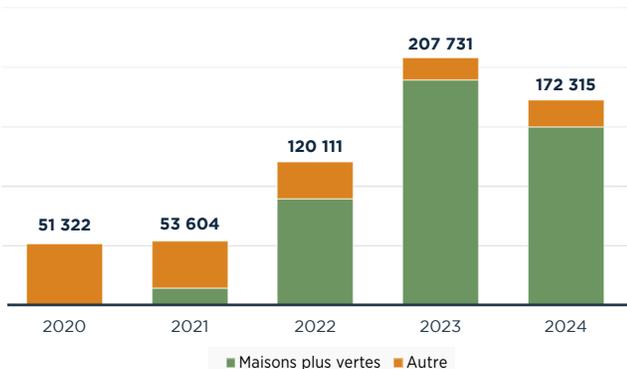
Résultats à ce jour

Bien qu'il ait été prévu de soutenir 700 000 rénovations domiciliaires dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (SCMPV), les primes d'encouragement plus élevées que prévu ne devraient permettre d'en soutenir que 500 000. Les résultats présentés ici sont basés sur les chiffres de la base de données du Système de cote ÉnerGuide® de Ressources naturelles Canada et incluent les 442 000 rénovations pour des maisons plus vertes réalisées jusqu'en décembre 2024. Les résultats du rapport comprennent également des données sur les améliorations apportées dans le cadre d'autres programmes provinciaux ou de services publics du pays qui utilisent le Système de cote ÉnerGuide®.

Figure 1

Rénovations terminées

(Canada)



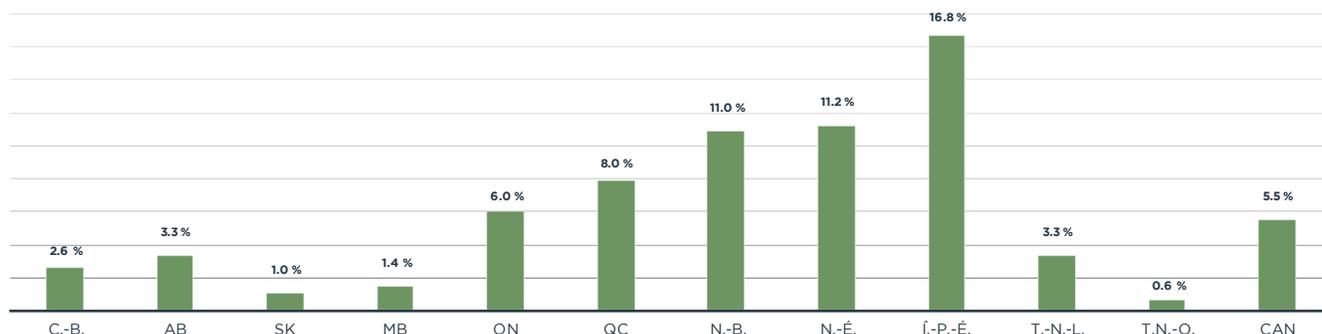
La montre que 605 283 rénovations ont été signalées à RNCan. Les rénovations réalisées en 2020 ont été effectuées avant la mise en œuvre de la SCMPV, qui a été lancée en mai 2021. La première année, l'activité a surtout consisté à inscrire des propriétaires et à lancer des projets de rénovation, de sorte que peu de travaux de rénovation ont été réalisés dans le cadre de la SCMPV en 2021. En 2022, des projets ont été achevés et le nombre de rénovations a augmenté. Toutefois, à la fin de l'année 2023, Ressources naturelles Canada (RNCan) a annoncé que les fonds budgétés étaient déjà épuisés et que l'inscription serait clôturée, ce qui a eu lieu au début du mois de février 2024.

Les propriétaires qui se sont inscrits avant la date limite pourront encore mener à bien leurs projets et percevoir leurs primes. Cela dit, les données de 2024 montrent que les rénovations achevées diminuent parallèlement à la fin du programme.

Les 605283 rénovations documentées à l'aide du Système de cote ÉnerGuide® représentent environ 5 % du parc immobilier bas au Canada⁹. La figure 2 montre les différences régionales par rapport à cette moyenne. Ces différences régionales s'expliquent en partie par les contributions différentes des programmes provinciaux ou des services publics dans certaines régions.

Figure 2
Habitations basses rénovées

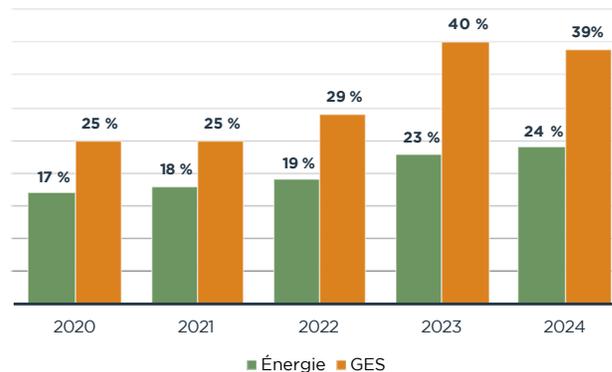
(2020 - 2024)



Les progrès vers l'objectif de zéro émission nette de GES résultent à la fois du rythme et de l'ampleur de la rénovation. La figure 3 montre l'ampleur de la rénovation, mesurée par les économies moyennes résultant des rénovations. Les économies d'énergie sont passées de 17 % avant le programme à 24 % en 2024¹⁰. Les réductions d'émissions de GES représentent souvent un pourcentage plus élevé que les économies d'énergie, car elles incluent à la fois l'effet de la baisse de la consommation d'énergie après les rénovations et l'effet de l'abandon des combustibles fossiles au profit d'une électricité sobre en carbone.

Figure 3
Économies moyennes d'énergie et de réduction de GES

(Canada)



⁹ Les estimations du parc immobilier sont des valeurs de 2021 provenant de la Base de données nationale sur la consommation d'énergie, Ressources naturelles Canada, et excluent les immeubles à hauteur restreinte.

¹⁰ Pour une répartition par province, voir l'Annexe.



La rénovation écoénergétique et la décarbonisation d'une maison se font en trois étapes.

1. **Efficacité des bâtiments.** Réduire les pertes de chaleur en ajoutant de l'isolation, en maîtrisant les fuites d'air et en modernisant les fenêtres et les portes peut réduire de plus de 50 % la quantité d'énergie requise pour chauffer une maison. Cette première étape qui permet de réduire considérablement la demande d'énergie avant de pouvoir passer aux prochaines étapes, soit l'électrification et l'installation des systèmes d'énergie renouvelable.

En outre, l'amélioration de l'efficacité des bâtiments réduit le besoin de nouvelles capacités de production d'électricité, qui pourraient autrement être nécessaires pour soutenir la transition des combustibles fossiles vers le chauffage électrique

2. **Électrification.** Le remplacement des équipements de chauffage ou de production d'eau chaude alimentés par des combustibles fossiles peut se faire dans le cadre d'un vaste projet de rénovation, ou simplement lors du renouvellement de l'équipement. Dans la mesure où l'efficacité énergétique des bâtiments est assurée, les nouvelles thermopompes électriques peuvent être plus petites, moins coûteuses et fonctionner de manière plus efficace. À un certain moment, seules les thermopompes seront offertes et le renouvellement naturel de l'équipement achèvera la transition vers l'électrification.

3. **Approvisionnement en énergie renouvelable.** L'installation d'une source d'énergie renouvelable, généralement des panneaux solaires photovoltaïques, pour fournir une partie ou la totalité du reste de la demande d'énergie constitue l'étape finale. Une fois les deux premières étapes franchies, les énergies renouvelables peuvent souvent fournir une grande partie de la demande d'énergie restante.

Analyse des économies réalisées jusqu'à présent

Au Canada, le chauffage des espaces représente la plus grande partie de la consommation d'énergie du secteur résidentiel.

Figure 4

Consommation d'énergie : secteur résidentiel

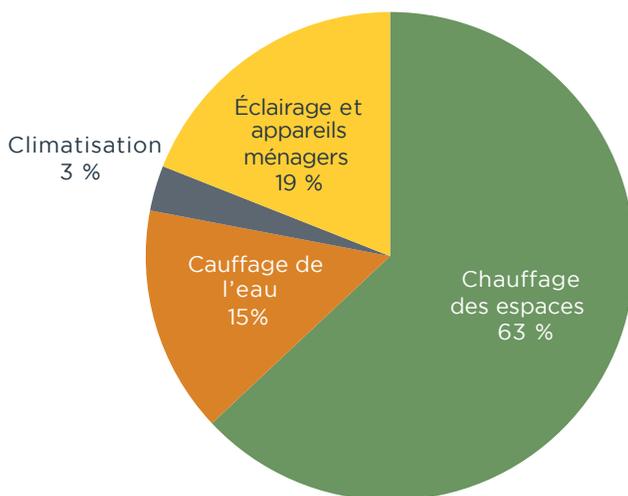
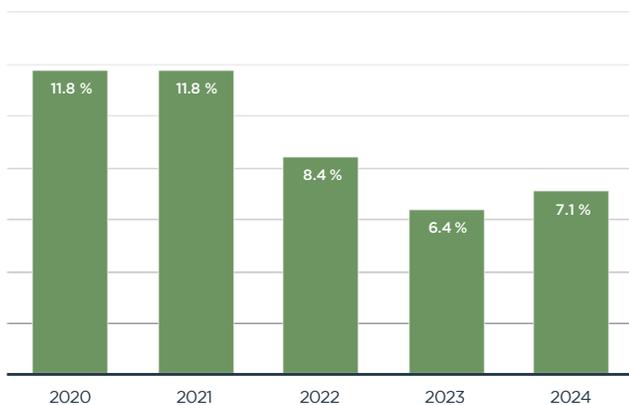




Figure 5
Économies d'énergie grâce à l'amélioration de l'enveloppe du



D'où proviennent les économies totales réalisées grâce aux 605283 rénovations? Nous présentons ici une ventilation de ces coûts.

Efficacité des bâtiments – Au fur et à mesure que le programme SCMPV a pris de l'ampleur, les propriétaires ont délaissé l'amélioration de l'efficacité des bâtiments et leurs économies d'énergie sont inférieures de 40 % à ce qu'elles étaient en 2020.

Cela s'explique par le fait que les incitatifs disponibles n'étaient pas suffisants pour réaliser toutes les rénovations nécessaires, comme l'explique notre rapport national 2023¹¹. Avec un maximum de 5000 \$ alloués, les propriétaires ont dû être sélectifs quant aux améliorations à apporter, et beaucoup ont choisi des thermopompes et des systèmes solaires plutôt que des améliorations de l'efficacité énergétique des bâtiments. Par conséquent, il reste un important potentiel de rénovation à réaliser, même pour les propriétaires ayant participé au programme SCMPV. Les conseillers en efficacité énergétique ont recommandé deux fois et demie plus de travaux d'isolation et de suppression des fuites d'air que les propriétaires n'en ont réalisés.

¹¹ Voir *Rénovation écoénergétique des logements canadiens : Rapport d'état no 1*, p. 14

Figure 6

Proportion de rénovations avec installation d'une thermopompe

(Canada)

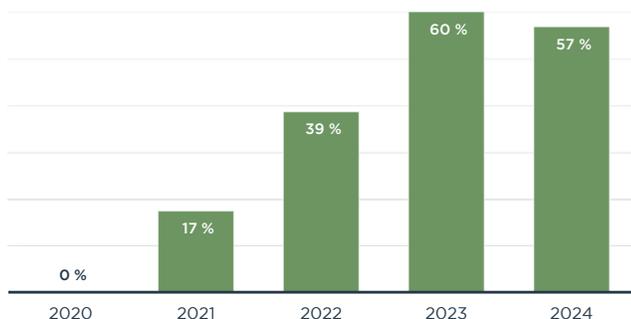
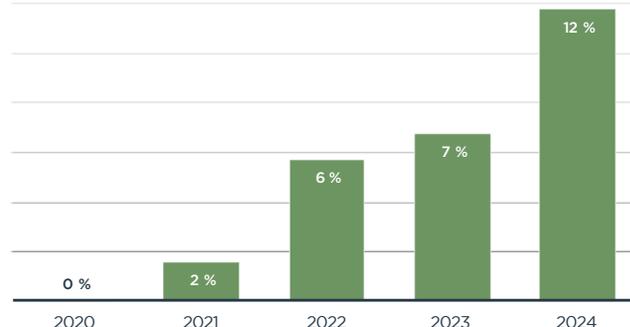


Figure 7

Proportion de rénovations avec installation de panneaux solaires photovoltaïques

(Canada)



Électrification et énergies renouvelables – opposition à l'amélioration de l'enveloppe des bâtiments, les figures 6 et 7 montrent l'extraordinaire croissance des installations de thermopompes et de systèmes solaires photovoltaïques avec l'introduction et la popularité de la SCMPV.

Cette croissance régulière d'année en année montre que les marchés réagissent aux nouvelles occasions qui s'offrent à eux. Dans le secteur de l'énergie solaire photovoltaïque, de nouvelles entreprises ont été créées, du personnel a été embauché et formé, et des chaînes d'approvisionnement ont été mises en place et se sont étoffées. Quant au chauffage, les systèmes à combustible fossile ont cédé la place aux thermopompes, le programme ayant stimulé la demande des consommateurs et l'engouement pour ces appareils s'étant accru.

RNCan indique que près d'un quart de million de thermopompes ont été installées grâce au programme SCMPV depuis 2020¹².

Les résultats nationaux présentés dans les figures ci-dessus masquent des différences considérables entre les régions du Canada. Par exemple, les installations solaires photovoltaïques ont représenté 56 % des rénovations en Alberta en 2024, ce qui est bien supérieur à la moyenne nationale.

Les taux d'installation par province sont présentés à [l'annexe A](#).

¹² <https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-maison/initiative-canadienne-maisons-plus-vertes/initiative-canadienne-maisons-plus-vertes-faits-saillants-point-programme>



Les thermopompes – un élément clé de l'électrification

Les progrès techniques des dernières décennies ont transformé les thermopompes en systèmes de chauffage et de refroidissement extraordinairement efficaces. De plus, la SCMPV a fait découvrir au pays la technologie des thermopompes pour climats froids, qui reste efficace à des températures très basses. Bien que la part de marché des thermopompes ait augmenté rapidement au cours du programme, le secteur du chauffage est en voie de rattraper son retard par rapport à ces systèmes avancés.

Les contrôles effectués par Green Communities Canada et par d'autres organismes ont montré que de nombreuses thermopompes sont sous-dimensionnées au moment de leur installation et que, par conséquent, elles dépendent de chauffages d'appoint traditionnels inefficaces. Les économies d'énergie et les réductions d'émissions de GES sont donc moindres. Certaines administrations, comme le Manitoba et la Colombie-Britannique, commencent à exiger l'amélioration des pratiques de dimensionnement des thermopompes. GCC collabore avec le secteur du chauffage et d'autres partenaires dans l'ensemble du pays

pour créer un nouveau service à l'intention des conseillers en efficacité énergétique afin de les aider à dimensionner correctement les thermopompes, service qui sera offert dans tout le Canada.

Pour tirer le meilleur parti des avantages offerts par les thermopompes, les programmes d'encouragement devraient exiger un dimensionnement adéquat de ces appareils.

Alors que les travaux sur l'enveloppe du bâtiment et l'ajout de systèmes photovoltaïques sont des activités tout à fait discrétionnaires pour les propriétaires, les équipements de chauffage doivent être remplacés périodiquement, par exemple lorsqu'une vieille fournaise rend l'âme. Si certaines thermopompes peuvent être installées à l'occasion d'autres travaux de rénovation ou d'amélioration de l'efficacité énergétique, beaucoup ne le seront qu'au moment du remplacement.

Dans ce cas, il serait judicieux d'offrir une remise indépendante pour les installations de thermopompes uniquement. Cela ne nécessiterait pas de visite ÉnerGuide®, mais exigerait un dimensionnement adéquat afin de maximiser les économies d'énergie.

Rénovations écoénergétiques en profondeur

Un petit sous-ensemble des 605 283 rénovations illustre comment atteindre les objectifs climatiques du Canada à l'horizon 2050. Plus de 29 000 rénovations ont permis de réaliser des économies d'énergie de 50 % ou plus, définies comme des rénovations énergétiques en profondeur¹³.

Figure 8
Économies moyennes d'énergie

(Canada)

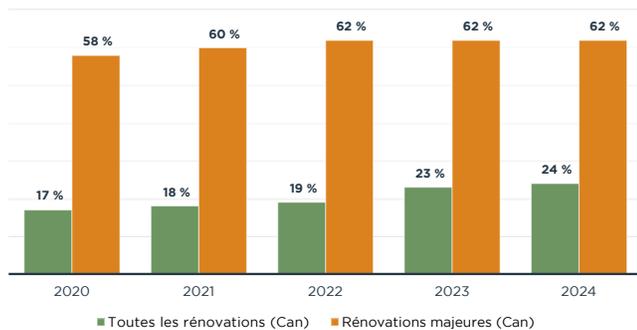
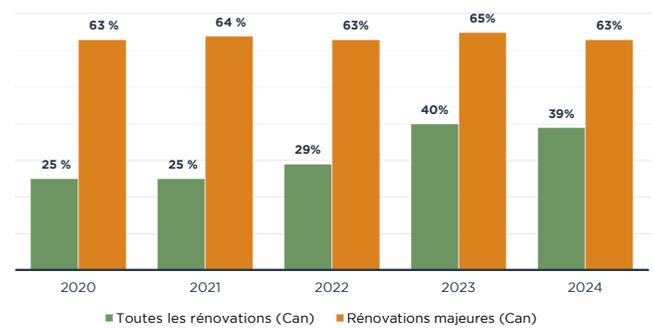


Figure 9

Réductions moyennes des GES

(Canada)



13 Plus d'un millier de rénovations énergétiques à énergie zéro ont également été réalisées.

Les figures 8 et 9 montrent les économies d'énergie et les réductions de GES résultant des rénovations en profondeur par rapport à l'ensemble des rénovations. Avec des réductions de près de deux tiers des GES, les rénovations en profondeur peuvent permettre de réaliser les économies d'énergie et les réductions d'émissions de GES nécessaires pour décarboniser notre parc immobilier et offrir toute une série d'autres avantages : atténuation de la croissance de la demande d'électricité, amélioration de la qualité des logements, augmentation de l'abordabilité grâce à des factures d'énergie moins élevées et plus grande durabilité des bâtiments.

Les combustibles fossiles sont encore utilisés dans de nombreux systèmes de chauffage des locaux et de l'eau chaude de ces bâtiments. Toutefois, lorsque ces équipements arriveront en fin de vie et seront remplacés par des thermopompes, la transition vers la carboneutralité sera achevée.

Malgré les succès remportés par les thermopompes, les installations solaires photovoltaïques et le petit sous-ensemble de pionniers ayant réalisé des rénovations en profondeur, il reste encore des économies d'énergie à réaliser et des réductions d'émissions de GES à effectuer pour atteindre notre objectif.

En tête du peloton

À l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), plus de maisons ont été rénovées entre 2020 et 2024 que dans tout autre province ou territoire. Avec 16,8 %, cette province a réalisé plus du triple de la moyenne nationale, qui est de 5,5 %. Voir la Figure 2. En outre, l'Î.-P.-É. est en tête du pays avec le taux le plus élevé de rénovations en profondeur, avec environ cinq fois la moyenne nationale. Voir la figure A2 en annexe.

Comment l'Î.-P.-É. s'y est-elle prise? La carte de pointage de l'efficacité énergétique 2024 d'Efficacité énergétique Canada indique que « l'Île-du-Prince-Édouard est en tête du pays pour ce qui est des programmes d'efficacité axés sur les revenus, avec des dépenses par ménage bien plus élevées que dans les autres provinces.

La province propose un large éventail de programmes gratuits visant les thermopompes, l'isolation et les chauffe-eau, ce qui permet de réduire considérablement les coûts énergétiques des résidents et de rendre l'efficacité énergétique plus accessible. »

Efficacité énergétique Canada signale également que l'Île-du-Prince-Édouard a réduit la demande de combustibles fossiles de plus de 4,5 %, soit l'un des taux les plus élevés au Canada¹⁴. Il ne fait aucun doute que la forte dépendance de l'Île-du-Prince-Édouard à l'égard du pétrole et du chauffage électrique coûteux est un moteur pour des programmes provinciaux solides.

Autres avantages

Outre la réduction de la consommation d'énergie et de la pollution par les gaz à effet de serre, la rénovation des logements génère des avantages économiques.

Abordabilité : RNCan estime à 386 \$ par an les économies réalisées sur les factures d'énergie des ménages par les participants au programme Maisons plus vertes¹⁵. Ces économies se renouvellent chaque année indéfiniment et ne sont pas imposables pour les propriétaires. Ainsi, 605283 rénovations permettront aux ménages canadiens d'économiser 4,7 G\$ sur leurs factures d'énergie domestique au cours des 20 prochaines années¹⁶.

Stimulation économique : NRCan has not published average homeowner spending on their retrofits. Based on a limited sampling of homeowner spending in Ontario, Nova Scotia, New Brunswick, and British Columbia, we estimate average homeowner spending of approximately \$18,500. At this rate, the 605,283 retrofits done over the last 5 years resulted in \$11 billion in consumer spending and economic stimulus for Canadian businesses.¹⁷

Création d'emplois : Plus de 75 000 emplois ont été maintenus au cours des quelques années qui ont suivi le lancement du programme Maisons plus vertes¹⁸. Avec une multiplication des rénovations pour atteindre l'objectif de réduction des GES du Canada, le secteur peut contribuer de manière substantielle à la création d'emplois dans l'ensemble du pays.

¹⁴ <https://www.scorecard.efficiencycanada.org/energy-efficiency-pei/>

¹⁵ <https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-maison/initiative-canadienne-maisons-plus-vertes/mise-jour-l-initiative-canadienne-maisons-plus-vertes-janvier-2025>

¹⁶ Dans le résumé, nous avons cité la conclusion de RNCan concernant les économies annuelles par ménage et les économies de 3,8 G\$ réalisées par les participants au programme Maisons plus vertes. Si l'on tient compte des 605283 rénovations réalisées à ce jour, y compris celles effectuées dans le cadre d'autres programmes, les économies s'élèvent à 4,7 G\$.

¹⁷ This spending in turn has generated \$550 million in GST revenue for the federal government, reducing the program's net cost to the taxpayer.

¹⁸ <https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-maison/initiative-canadienne-maisons-plus-vertes/point-l-initiative-canadienne-maisons-plus-vertes-fevrier-2024>

Fin de la subvention pour des maisons plus vertes, et maintenant?

Avec la fin de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, l'élan acquis au cours des trois dernières années s'essouffle. Les entrepreneurs en chauffage ont annulé leurs commandes en gros de thermopompes et les conseillers en efficacité énergétique quittent le secteur pour se trouver un autre emploi. Nous examinons ici les programmes fédéraux actuels en fonction de leurs forces et de leurs

En annonçant la fin de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (SCMPV), le gouvernement fédéral a également dévoilé le nouveau Programme canadien pour des maisons abordables plus vertes (PCMAV). Le PCMAV s'adresse aux ménages à revenus faibles à médians et aux communautés autochtones, qui représentent généralement un tiers du parc immobilier. L'engagement est de 800 M\$ pour un programme de 5 ans.

Bien qu'un budget par valeur de maison n'ait pas été publié, si 18 500 \$ sont dépensés pour chaque rénovation, ce programme permettra de rénover environ 43 000 maisons au total.

Les programmes offrant des mesures incitatives qui couvrent le coût total des rénovations sont nécessaires pour les communautés à faibles revenus et les communautés autochtones, qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour investir volontairement dans l'amélioration de leurs bâtiments.

Cependant, le programme proposé est modeste et n'aura qu'un effet limité. Le programme devrait être plus étoffé¹⁹.

En juillet 2024, la Stratégie canadienne pour les bâtiments verts (SCBV), attendue depuis longtemps, a été publiée. Elle vise les grands bâtiments et le secteur résidentiel, ainsi que les nouvelles constructions et les bâtiments existants. Malheureusement, dans le secteur résidentiel, la SCBV est en grande partie une reformulation des initiatives et programmes existants, sans aucun programme élargi de rénovation des logements. Un nouvel engagement a été pris en vue d'une éventuelle élimination progressive des chauffages au mazout par le biais de codes de construction ou de réglementations sur les produits, mais uniquement dans les nouvelles constructions, ce qui constitue un très petit pas en avant.

L'une des options politiques souvent préconisées consiste à offrir des prêts ou d'autres formes de financement attrayants pour les propriétaires. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) propose un Prêt canadien pour des maisons plus vertes de 40 000 \$ sans intérêt, et certaines municipalités offrent également des prêts pour l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Si le financement peut être un incitatif efficace dans le secteur des bâtiments commerciaux, dans le secteur résidentiel, peu d'éléments indiquent que le financement en lui-même a une grande incidence, en particulier par rapport aux programmes de subvention qui réduisent le coût d'un projet pour le participant.

¹⁹ 43 000 maisons, c'est moins d'un demi pour cent des 12 millions de maisons que compte le Canada.

La disparition de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (SCMPV) constitue le meilleur indicateur de l'effet relatif des subventions par rapport aux prêts. La figure 10 montre le taux de nouvelles évaluations avant rénovations au cours de la période de 24 mois de 2023-2024. Au cours de l'année 2023, alors que la SCMPV était en vigueur, 22 974 évaluations avant rénovations ont été réalisées en moyenne par mois, et ce taux a rapidement augmenté.

À la mi-novembre 2023, la nouvelle de la fin du programme a commencé à circuler et, au

début du mois de février 2024, les derniers participants ont été acceptés. Pendant le reste de l'année 2024, une moyenne de 8 907 évaluations par mois a été réalisée, soit une réduction de plus de 60 %. Alors que la SCMPV n'était plus disponible, le Programme de prêt canadien pour des maisons plus vertes s'est poursuivi. Il est toutefois peu probable que la plupart des 8 907 participants mensuels restants aient été attirés par l'offre de prêt, étant donné que la majorité d'entre eux provenaient de provinces disposant de leurs propres programmes de subvention, comme l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse.

Figure 10

Évaluations avant rénovation – effet de la fin du programme de subvention pour des maisons plus vertes

En 2023 : 22 974 personnes par mois se sont inscrites – et la tendance est à la hausse

Après la disparition du programme au début de février 2024 : 8 907 personnes par mois se sont inscrites, soit une baisse de 60 %.

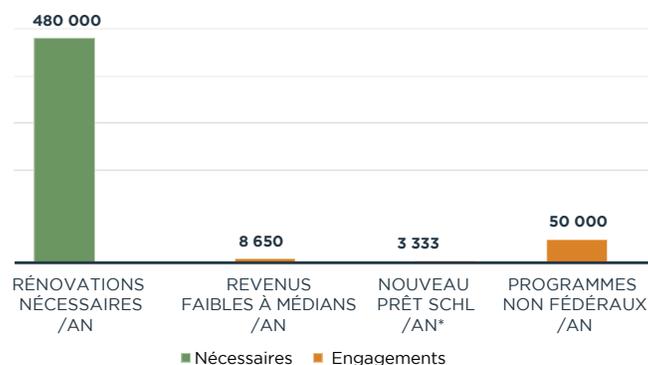


Lorsque les rénovations de la SCMPV seront terminées, le taux annuel devrait retomber à environ 50 000 rénovations par an, comme c'était le cas avant le programme, si les provinces et les compagnies d'électricité poursuivent leurs programmes. Ce rythme représente moins de 10 % de la cadence nécessaire pour rénover 12 millions de maisons d'ici 2050, et les économies moyennes devront être bien plus importantes que celles réalisées jusqu'à présent.

Si l'on ajoute à cela les petits nombres attendus du programme pour les personnes à revenus faibles à médians, du programme renouvelé de prêts pour des maisons plus vertes de la SCHL et des programmes non fédéraux, on constate, à la figure 11, que les initiatives actuelles sont des mesures politiques inefficaces pour faire avancer de manière importante l'atteinte des objectifs climatiques du Canada pour 2050.

Figure 11

Taux de rénovation annuel nécessaire pour atteindre l'objectif climatique de 2050 par rapport aux engagements de financement existants



* Les fonds SCHL initiaux du prêt sont presque entièrement engagés. L'Énoncé économique de l'automne de 2024 prévoyait de nouveaux fonds pour ~20 000 prêts sur 6 ans, mais n'a pas été adopté par le Parlement au moment d'écrire ces lignes.



Considérations relatives à la conception des futurs programmes

Pour atteindre l'objectif de réduction des gaz à effet de serre du Canada, les futurs programmes devraient cibler les rénovations permettant d'importantes économies d'énergie et offrir des incitatifs beaucoup plus importants pour soutenir les propriétaires.

Des subventions plus importantes

En Irlande et en Allemagne, des programmes d'encouragement aident les propriétaires en leur accordant des subventions pouvant aller jusqu'à 50 000 \$.

Des subventions de cette ampleur sont essentielles pour garantir que, pour les habitations nécessitant des travaux importants, une aide financière conséquente est disponible afin de réduire les coûts²⁰.

Alors que les prêts offerts isolément ont un effet limité, une offre de prêt attrayante en complément d'un programme de subvention généreux peut soutenir la volonté des propriétaires de réaliser des rénovations plus importantes. Le programme allemand, par exemple, offre une subvention sous la forme d'un composant d'exonération de remboursement dans le cadre d'un prêt

important à faible taux d'intérêt.

Mesures incitatives liées au rendement

Une autre innovation à envisager consiste à verser au moins une partie des fonds d'incitation en fonction de la quantité d'énergie économisée. Appelée « mesures incitatives liées au rendement », cette approche aide le propriétaire et le concepteur de la rénovation à trouver la meilleure combinaison d'améliorations pour maximiser les économies.

Aide professionnelle

Encourager le recours à un expert pour coordonner le projet de rénovation peut être un moyen efficace de faciliter la tâche des propriétaires et de réduire les coûts. Il peut s'agir d'un architecte, d'un entrepreneur général ou d'un conseiller en efficacité énergétique qui supervisera la réalisation des objectifs d'efficacité énergétique et réduira le fardeau de la gestion de la rénovation et de ses effets sur la vie quotidienne.

Les programmes allemand et irlandais prévoient ce genre d'incitatifs, et certains programmes locaux canadiens soutiennent ces services²¹.

²⁰ Pour plus d'informations sur ces programmes, voir *Rénovation écoénergétique des logements canadiens : Rapport d'état n° 1*, p. 16-17.

²¹ Voir *Rénovation écoénergétique des logements canadiens : Rapport d'état n° 1*, page 15.

Objectifs et recommandations

La Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (SCMPV) a propulsé la rénovation des 12 millions de résidences basses du Canada. Cependant, le rythme et l'ampleur des rénovations ne représentent qu'un dixième de ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de GES du Canada. Avec la fin prématurée de ce programme sans autre programme national, le Canada perd un temps précieux et la tâche de modernisation des logements du Canada en 25 ans se fait de plus en plus ardue. Les leçons tirées de la SCMPV peuvent servir de base au programme de la prochaine génération.

Objectifs

Les programmes nationaux de rénovation résidentielle du Canada devraient être revitalisés dès que possible avec trois objectifs principaux :

1. Privilégier les rénovations énergétiques en profondeur (50 % d'économies d'énergie ou plus) pour aider le Canada à atteindre son objectif de réduction des émissions de GES à l'horizon 2050.
2. Améliorer l'abordabilité des logements en réduisant les factures d'énergie des propriétaires.
3. Promouvoir la stimulation économique et la création d'emplois dans de multiples secteurs pendant une période d'incertitude économique

Recommandations Pour atteindre ces objectifs, nous recommandons :

- 1. La mise en œuvre, dès 2025, du Programme canadien pour des maisons abordables plus vertes promis.** Augmenter le budget et intensifier les opérations progressivement afin d'atteindre 40 000 ménages canadiens à revenus faibles à médians par an.
- 2. Le lancement d'un nouveau programme de subvention axé sur l'amélioration de l'enveloppe des bâtiments à l'aide du système ÉnerGuide® :**
 - les incitatifs doivent être d'un ordre tel qu'ils aident les Canadiens à réaliser toutes les rénovations nécessaires et ne créent pas d'occasions perdues;
 - l'inclusion des mesures incitatives liées au rendement pour les rénovations énergétiques en profondeur qui permettent d'atteindre des économies plus importantes;
 - la mise en place d'une filière distincte avec une remise pour les installations de thermopompes uniquement et l'obligation d'adopter des pratiques de dimensionnement adéquat des appareils;
 - la possibilité pour les propriétaires de bénéficier d'une aide professionnelle pour mener à bien leurs projets;
 - le budget du programme doit permettre une croissance contrôlée dans le temps jusqu'à ce que les objectifs de réduction des émissions de GES puissent être atteints
- 3. L'élargissement du programme de prêt canadien pour des maisons plus vertes en complément du programme de subventions, en offrant des prêts à taux nul plus importants afin de motiver des rénovations énergétiques plus importantes.**

Figure A1

Économies d'énergie moyennes par rénovation selon la province

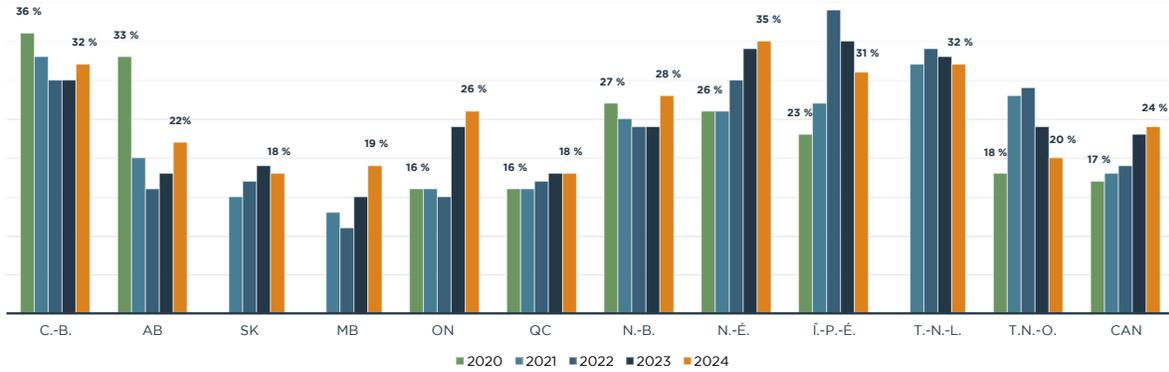


Figure A2

Rénovations majeures en pourcentage de l'ensemble des rénovations

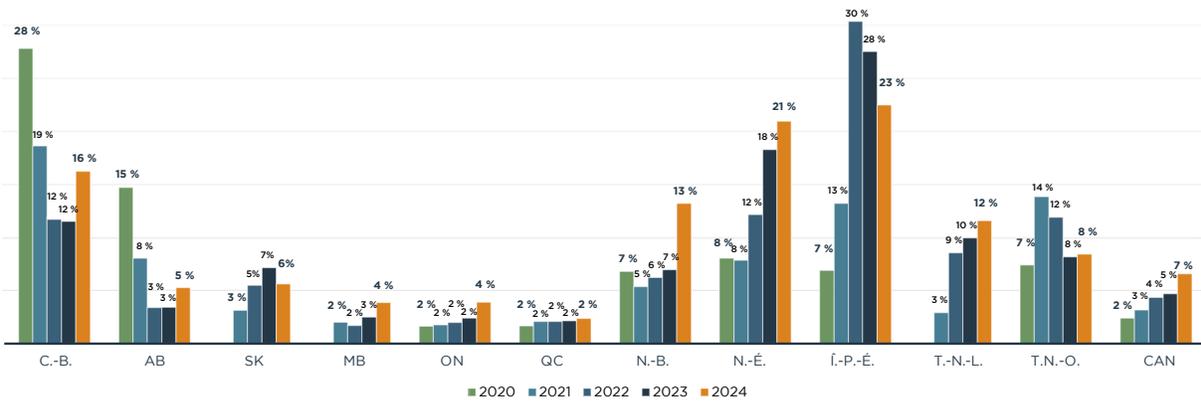


Figure A3

Réduction des pertes de chaleur au fil du temps (travaux sur l'enveloppe du bâtiment)

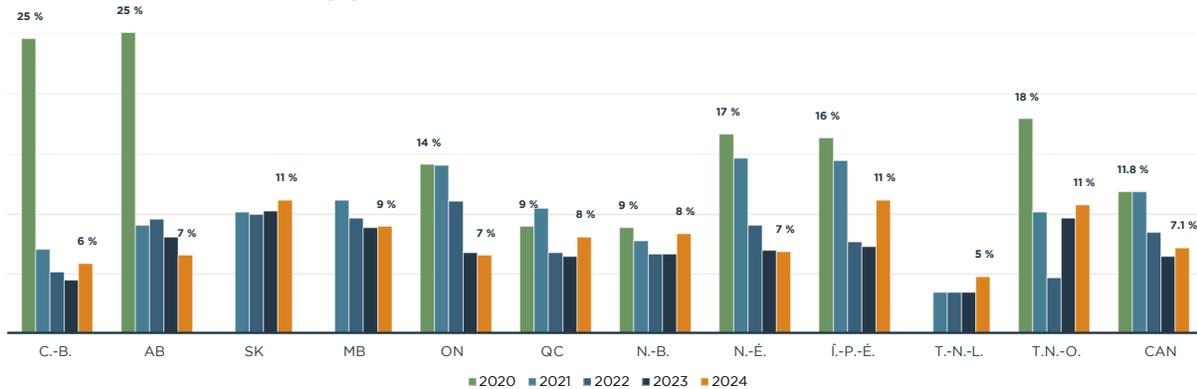


Figure A4

Proportion de rénovations avec installation

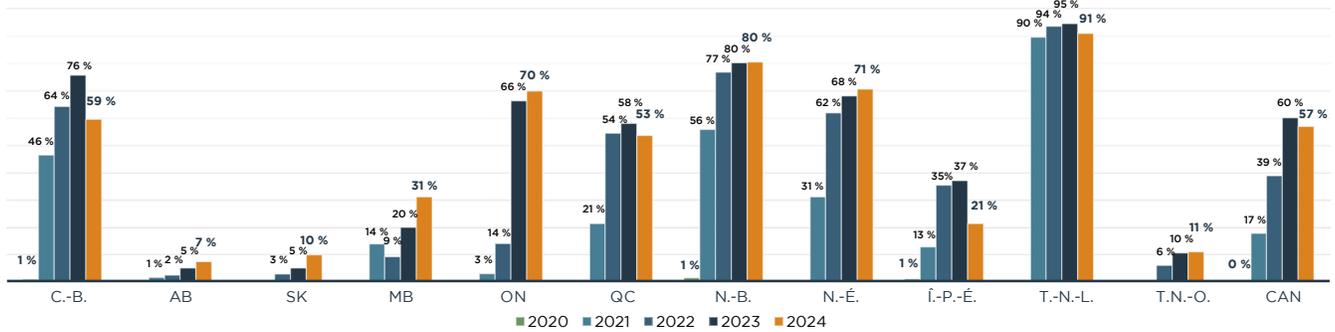
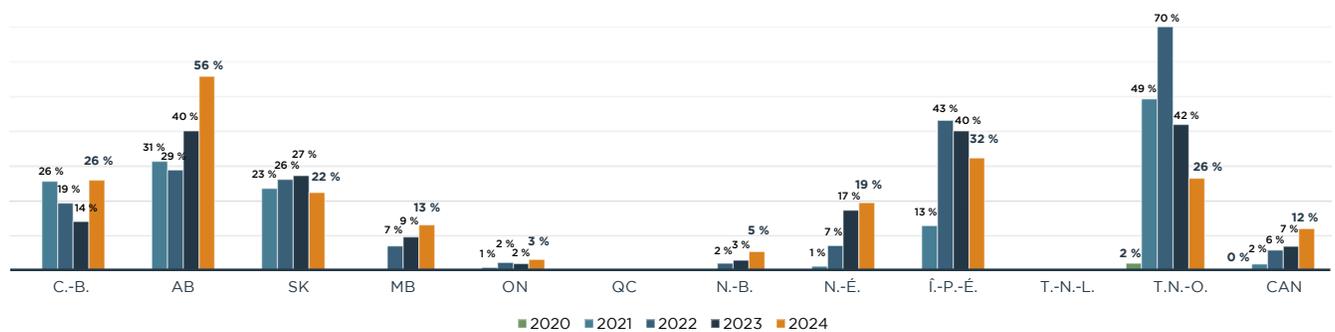


Figure A5

Proportion de rénovations avec installation de panneaux solaires photovoltaïques





Pour en savoir plus sur les rénovations énergétiques en profondeur, consultez le site :

deepenergyretrofits.ca

Un programme de Green Communities Canada
greencommunitiescanada.org

